

Toulouse, le 28 Avril 2015

Association Voie Verte du Pont du Gard

26 rue René Cassin 30150 Roquemaure

Délégation Départementale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour le Gard

Jean-Louis Mante délégué départemental

Tél : 04 30 39 01 39 / E-mail : jeanlouis.mante@sfr.fr

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Randonnée vélo-sud-2015 pour demande l'aménagement de la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) (420km) et deux prolongements Moissac-Montauban et Quissac-Sommières-La Grande Motte

Et demande au Conseil Départemental du Gard d'accélérer les travaux de la Véloroute V85, en priorité entre Sumène et Le Vigan.

À M. ????

Président du Conseil Départemental du Gard

Monsieur le Président,

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V pour le Languedoc-Roussillon, organise une randonnée vélo du 3 au 13 Juillet 2015 pour demander l'aménagement d'une « Véloroute » (itinéraire cyclable jalonné et sécurisé) : la « Véloroute vallée du Tarn-causse du Larzac- sud-Cévennes- Méditerranée (V85) » entre Montauban-St-Sulpice-sur-Tarn-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Saint-Izaire-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Alzon-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac (total : 380km), avec deux prolongements 1- entre Moissac et Montauban (+35km), 2- entre Quissac, Sommières et Saint-Christol par la Véloroute V70 (+30km), et entre St-Christol, Lunel et La Grande Motte (+35km).

Cette randonnée traversera le Gard les 11, 12 et 13 Juillet.

Voir le programme de la randonnée ci-joint. Voir informations sur le site de la randonnée : <http://randovelosud2015.le-pic.org>.

Parmi les six départements concernés par nos demandes, le Gard apparaît comme largement précurseur et « en avance » pour la mise en œuvre de ces projets de Véloroutes et Voies Vertes. En effet, le Conseil Général du Gard :

= a inscrit à son Schéma départemental la réalisation de la Véloroute V85 entre Arre et Quissac, en Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée.

Il a déjà aménagé deux tronçons de cet itinéraire entre Arre et Molières Cavaillac (4km), et entre Sauve et Quissac (6km).

En coopération avec le Conseil Général de l'Hérault, il a programmé l'aménagement de deux nouveaux tronçons inter-départementaux entre Sumène et Ganges (travaux en cours), et entre Ganges et St-Hippolyte-du-Fort (études en cours).

= a inscrit à son Schéma départemental la réalisation de la Véloroute V70 entre Quissac et Sommières, avec des études en cours de la traversée de Sommières, et du tronçon Sommières-Fontanès.

Par ce courrier, nous demandons au nouveau Conseil Départemental du Gard de poursuivre et amplifier la politique ambitieuse du précédent Conseil Général du Gard, en accélérant la réalisation des deux Véloroutes V85 et V70.

Nous lui demandons de réaliser en priorité le tronçon entre Sumène et Le Vigan, pour permettre aux habitants et aux touristes cyclo-randonneurs d'éviter la RD999 très dangereuse. L'ouverture aux piétons et cyclistes du tunnel Cap de Coste (1346m) permettrait déjà d'éviter 9,5kms de la RD999.

Nous lui demandons enfin d'inscrire au Schéma départemental le tronçon de la V85 entre Arre et le département de l'Aveyron (tunnel du col de la Barrière à Alzon) (14km), pour assurer, à terme, la continuité de cet itinéraire régional.

Nous diffusons largement ce courrier aux élus du Conseil Départemental concernés, ainsi qu'aux élus des collectivités locales concernées, à qui nous demandons d'agir, au côté du Conseil Départemental, pour réaliser et valoriser ces itinéraires.

Nous espérons que ces demandes seront prises en compte, et nous vous invitons, ainsi que les élus locaux concernés, à venir nous rencontrer lors du passage de la randonnée vélo qui traversera votre Département les 11, 12 et 13 Juillet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Jean-Louis MANTE
 Vice-Président de Voie Verte du Pont du Gard
 Délégation Départementale de l'AF3V pour le Gard

Julien SAVARY
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Programme de notre randonnée 2015.

Copie à :

- M. ???, Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

- M. , Conseiller départemental du canton de
Vice-Président du Conseil

- M. , Président de la Communauté de Communes

- M. , Maire de